

Déclaration FPMA du 17 juin 2009

Les représentants du personnel tiennent à rappeler leur attachement au paritarisme et à l'égalité des membres de la FPMA. Ils déplorent le déroulement inhabituel et chaotique de cette FPMA, éloigné des conditions favorables à une discussion pourtant essentielle pour la carrière et la vie des collègues puisqu'il s'agit de leur affectation.

Les commissaires paritaires, convoqués à 14h le 16 juin et à 9h le 17 ont accepté la demande de l'administration de démarrer les travaux d'examen du projet de mouvement en l'absence du Président de séance prévu, Monsieur le secrétaire général, qui avait été retardé.

De ce fait, les déclarations préalables, ressenties par les élus du personnel comme nécessaires habituellement, et cette année plus encore en raison de la divulgation du projet dès le 2 juin, ont dû être faites vers 17h, après un long débat sur l'opportunité d'examiner ou non les mathématiques. M. le Président de séance tenait à ce que la commission procède immédiatement à l'examen de cette discipline, en l'absence d'une information essentielle sur l'existence d'un poste, et indiquait que les affectations seraient « mises en attente ». S'en est suivi à nouveau un long débat parfaitement inutile, puisque le vote qui devait le clore n'a finalement pas été proposé par le secrétaire général, alors que les conditions de vote étaient réunies.

Alors que le quorum était atteint, le Président de séance a ensuite refusé de mettre au vote un vœu au prétexte que, suite aux départs successifs de certains membres de cette commission, les conditions de la parité n'étaient plus réunies.

Conscients des responsabilités qui sont les nôtres et celles de l'administration, nous souhaitons, en présence de tous les membres de cette FPMA, avoir aujourd'hui des explications sur ce mode de fonctionnement.